

## Bourse de la mairesse Période d'inscription

20 janvier au 24 février 2025

La persévérance scolaire est au cœur de la Municipalité de Saint-Jacques. Nous sommes fiers d'encourager les citoyennes et les citoyens qui désirent poursuivre leur parcours scolaire. La mairesse offre à chaque année une bourse au montant de 250 \$ pour encourager les citoyennes et les citoyens à persévérer dans leur champ d'études tout en offrant un milieu de vie agréable et sain dans la Municipalité.



Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Âge (entre 18 et 25 ans) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Pièces justificatives à soumettre avec la candidature :

- Preuve de résidence
- Preuve de fréquentation scolaire à temps plein (DEP, Cégep, Université)

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Dépôt de candidature :

- En personne ou par la poste :  
Municipalité de Saint-Jacques  
16, rue Maréchal, Saint-Jacques (QC), J0K 2R0
- Courriel : [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)



Formulaire disponible sur le site Internet de la Municipalité :  
[www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org)